

SOUTIEN CONTRE LE LICENCIEMENT D'ANNABELLE

Les combats contre les licenciements de syndicalistes sont de nobles causes et nous les soutenons tous sans réserve au-delà des clivages syndicaux.

Le dernier en date fût celui de Gaël QUIRANTE, secrétaire départemental SUD Poste 92 dont le ministère du travail a autorisé le licenciement.

Médiatisé, plusieurs structures syndicales, dont la nôtre, ont soutenu, à juste titre, Gaël QUIRANTE dans son combat.

Nous aimerions aujourd'hui attirer l'attention de tous et toutes sur le cas de camarades qui n'ont pas la chance de pouvoir médiatiser leur combat qui est tout autant légitime que celui de Gaël.

Des affiches, des mobilisations, des communications de soutien sont indispensables mais faisons cela pour tous et toutes. Ce combat ne doit pas être sélectif !

Ainsi nous souhaiterions que le combat d'Annabelle ne soit pas celui de l'oubli car il est exemplaire !

Salariée d'Elior depuis 25 ans, engagée à la CGT depuis 20 ans, Annabelle a déjà été licenciée en août 2015 puis réintégrée dans son emploi le 30 mars 2016 puis de nouveau licenciée le 28 juillet 2017 !

Aucune communication de son syndicat entreprise pour la soutenir ! Mais pas de polémique !

Aucune campagne pour l'épauler ! Rien de rien ! nada ! Pire son lynchage a même été organisé et pas que par le patron ! Mais chut !

Annabelle est dans l'attente de son recours au ministère pour son éventuelle réintégration.

A votre tour si vous estimez que le combat d'Annabelle doit être médiatisé comme n'importe lequel d'entre nous, si vous souhaitez soutenir Annabelle dans son combat partagez à maximum ce tract pour l'aider à faire connaître son combat.

<https://www.facebook.com/Syndicat.cgt.Elior.Elres.Nord.Ouest/>



**MILITANTS
PAS VOYOUS**



**STOP A LA CRIMINALISATION
DE L'ACTION SYNDICALE**